

Le Lévis généalogique

Bulletin de la Société de généalogie de Lévis

Volume 6, no. 1

Automne 2006



**Le
Lévis
généalogique**

Bulletin publié par la
**Société de généalogie
de Lévis**

adresse postale :
26, rue St-Ferdinand
Lévis (Québec) G6V 6B7

Les personnes suivantes
ont collaboré à la
production de ce numéro

Dora C. Murphy
Nicole Dumas
Pauline Dumont
Marc-Guy Létourneau
Jacques Plante

Prochain bulletin

Le prochain bulletin
sera publié
au printemps 2007

Date de tombée

Vos articles doivent
parvenir à la Société
au plus tard
le 13 mars 2007
sur média PC ou par
courriel si possible

Conseil d'administration 2005-2006

Pauline Dumont	présidente
Dora Charbonneau Murphy	vice-présidente
Jeanne Paquet	trésorière
Nicole Dumas	secrétaire
Jacques Plante	directeur

Note

Les textes publiés dans
Le Lévis généalogique
n'engagent que la responsabilité de leur auteur

Sommaire

Présentation du bulletin	2
Le mot de la présidente	3
Liste des nouveaux membres	4
Dons de volumes	4
Mon ancêtre, Olivier Charbonneau	5
La rue Guenette	12
Visite à St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	13
À la recherche...d'un...local	14
Voyage à Montréal	16
L'Avenue Mont-Marie	17
Le premier livre des plantes du Canada	18
Dons reçus depuis mai 2006	20

**La Société de généalogie de Lévis est membre de la
Fédération des sociétés de généalogie du Québec**

Site internet : www.genealogie.org/club/sglevis

Courriel : sg.levis@sympatico.ca



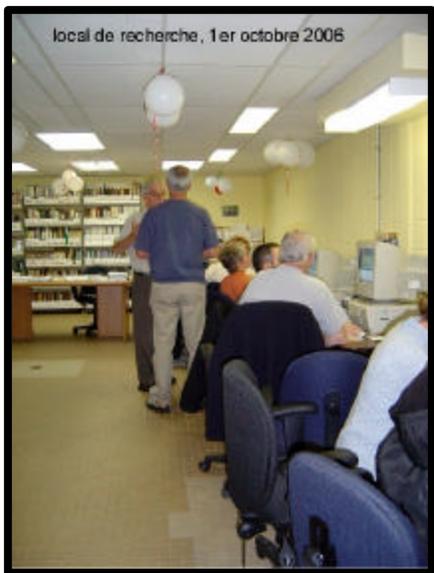
MOT DE LA PRÉSIDENTE

La Société de généalogie de Lévis est maintenant bien installée au Centre Raymond-Blais. La banque de données BMS sera bientôt sur Internet. Les neuf ordinateurs ont été mis en réseau par Louis Martin, le conjoint de Marcelline Ouellette, une de nos membres. Je tiens à remercier Louis Martin pour son travail car il y a consacré plusieurs heures bénévolement.

J'ai assisté à l'assemblée générale du Groupe BMS2000 le 14 octobre, à Trois-Rivières, accompagnée de notre secrétaire, Nicole Dumas. L'échéancier pour l'installation des données sur internet sera respecté.



Les Journées de la culture ont encore été une réussite. Le 30 septembre, nous recevions 25 visiteurs pour une visite guidée du cimetière Mont-Marie. Nous avons divisé le groupe en deux. Jacques Plante et Nicole Dumas ont guidé un groupe et l'autre le fut par Marc Pelletier et moi. La durée du parcours fut de deux heures.



Le 1^{er} octobre, nous avons accueilli 40 personnes lors de la porte ouverte à notre local de recherche informatisé. Les bénévoles montraient aux visiteurs comment chercher sur les banques de données et sur les logiciels. Depuis cette visite, 16 nouveaux membres se sont inscrits ce qui porte le total des membres à 134. En plus des membres du conseil d'administration, je tiens à remercier Lydia St-Pierre, Raymond Roy, Francine Boucher Leviné et Julien Burns pour leur collaboration lors de cette journée.

Le conseil d'administration a pris la décision d'augmenter la cotisation à 20,00 \$ en 2007. Seulement pour la banque de données BMS les dépenses s'élèveront à 1300,00 \$ annuellement. Le coût mensuel pour avoir accès à Internet est de 70,00 \$ car la Société est considérée comme une « place d'affaires » ; nous devons

payer à chaque année un permis de 28,00 \$ pour chaque ordinateur branché (9), et une contribution annuelle de 200,00 \$ doit être versée au Groupe BMS2000. Nous voulions faire installer une ligne téléphonique mais la mensualité étant de 60,00 \$ nous aurions eu à payer mensuellement 130,00 \$ avec Internet.

Le conseil d'administration a aussi tenu compte des faits suivants :

- Les membres ont accès au local de recherche trois fois semaine
- Il n'y a pas de stationnement à payer
- Les conférences sont gratuites pour les membres même si nous devons payer le conférencier
- Les cotisations sont les seuls montants récurrents sur lesquels nous pouvons compter pour payer nos frais. Nous recevons occasionnellement des dons et des subventions mais ils ne sont pas récurrents.

Le conseil d'administration vous remercie de votre compréhension et vous souhaite une bonne saison de généalogie.

Pauline Dumont

LISTE DES NOUVEAUX MEMBRES

Auger Claude, Nepean (Ontario)	Gosselin Viateur, Lévis
Bégin Gisèle, Pintendre	Lachance Claude, St-Nazaire
Bouchard Yannick, Lévis	Larochelle-Bourassa Thérèse, Lévis
Bouffard Claudette, Lévis	Lavolette Lévesque Claude R., Lévis
Carbonneau Diane, Lévis	Lévesque Georgette, Breakeyville
Carrier Claire-Andrée, Lévis	Martel Henriette, Lévis
Côté Benoît, St-Rédempteur	Ménard Normand, Buckland
Couture Bruno, Pintendre	Picard Denise, St-David
Couture Carole, Lévis	Postras Suzanne, Lévis
Couture Jean, Lévis	St-Jacques Michel, Charny
Gagnon Pierre, St-Romuald	Yale Desharnais Michèle, Lévis
Gignac Claude, Buckland	

DON DE VOLUMES

Merci à Raymond Roy qui a donné à la Société les volumes ci-après :

- La vie à Ste-Claire pendant 150 ans, Pierre-Paul Turgeon
- Les Fils de la forêt, Hélène-Andrée Bizier
- Le Saint-Laurent et ses îles, Damase Potvin
- Il y aura toujours des printemps en Amérique, Louis Martin Tard
- Lumière sur Anticosti, Yoanis Menge et Alexandre Gaudreau
- Les Filles du roi en Nouvelle-France, Sylvio Dumas

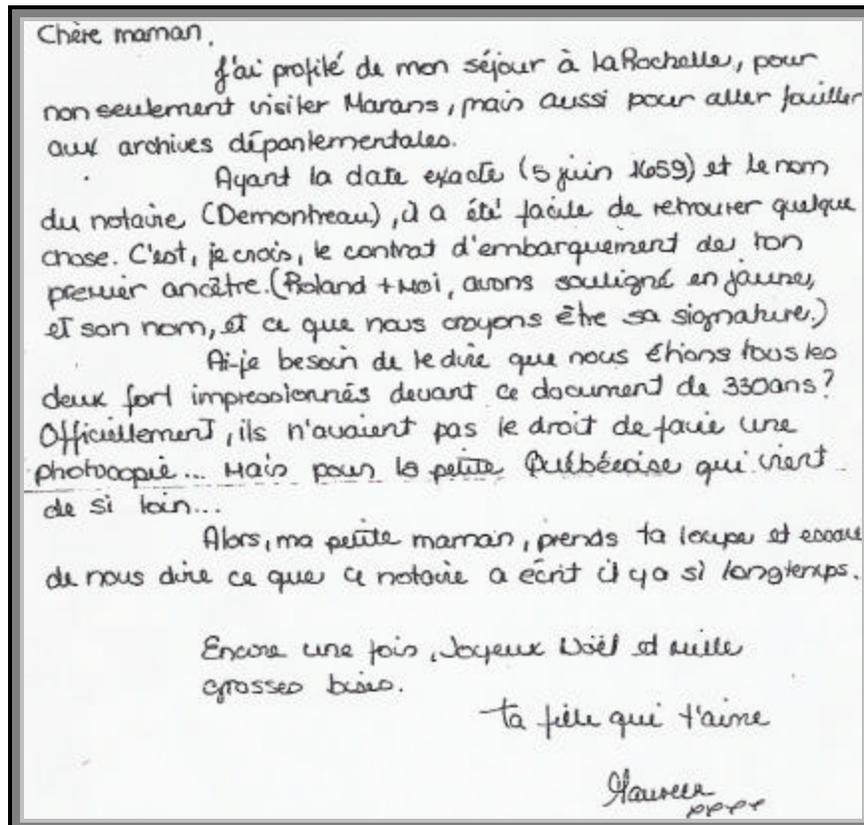


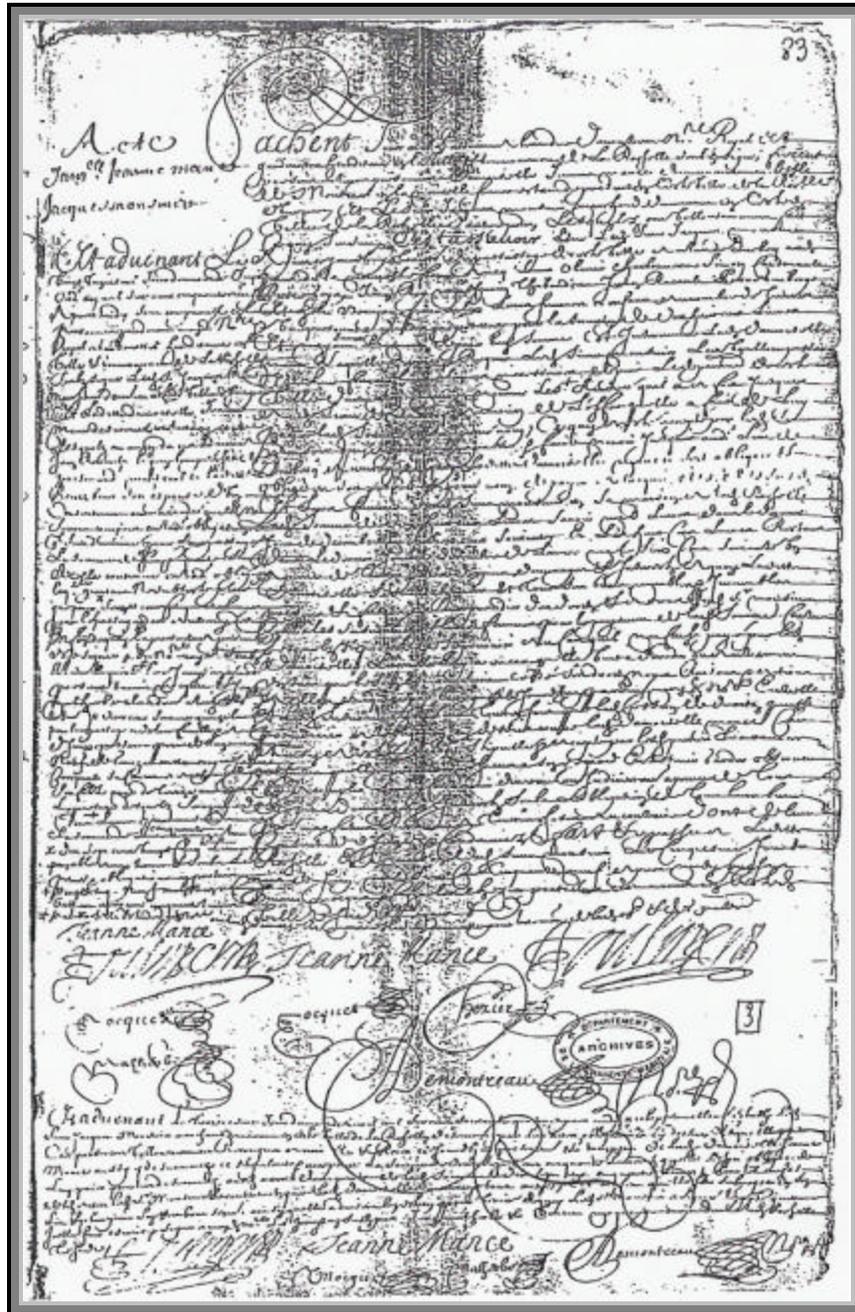
MON ANCÊTRE OLIVIER CHARBONNEAU

Par
Dora Charbonneau Murphy

Moins sollicitée par le quotidien, les enfants ayant quitté le nid familial, j'avais comme projet à ma retraite de faire des recherches sur les ancêtres des familles Charbonneau et Murphy, dans le but d'écrire un petit livre sur nos familles.

Possédant déjà, par l'entremise de l'Association des Charbonneau d'Amérique, la date, le nom du bateau et le nom du notaire qui avait rédigé le contrat d'embarquement entre mon ancêtre et Jeanne Mance, il fut relativement facile pour ma fille de se rendre aux archives de La Rochelle. Un jour, je reçois cette lettre accompagnée d'une photocopie de ce fameux contrat :





Il me faut donc essayer de déchiffrer ou de rechercher quelqu'un qui pourrait me traduire ce gribouillage.

Voici la traduction parue dans le journal *La Presse* du 14 janvier 1984 :

Traduction du contrat intervenu entre Jeanne-Mance et Olivier Charbonneau.

Par devant le notaire royal et gardenottes héréditaire en la ville et gouvernement de La Rochelle, soubzigné, furent présens en leurs personnes chacuns de Olivier Charbonneau, laboureur à brads et Marie Garnier son épouse, Simon Cardinault et Michelle Garnier son épouse, Pierre Goyet et Louise Garnier son épouse, Mathurin Thibaudeau et Catherine Lerat son épouse, Pierre Guiberge et Mathurine Desbordes son épouse, Jean Racault et Renée Bonet son épouse, Heyle Bojan et Suzanne Gougnon son épouse, tous demeurans en cette ville de La Rochelle, les dites femmes chacune de son mary auctorizée pour l'effet des présentes et tous lesquels sus nommés se sont adressés vers et à la personne de la demoiselle Jeanne Mance, demeurante en l'isle de Montréal en la Nouvelle France en Canada, estant de présent en ceste ville à ce présente et acceptant en personne, à laquelle ils ont déclaré qu'ayant pris dessein de s'aller habituer avec leurs familles en la dite isle de Montréal, ils sont empesché pour n'avoir le moien de payer leurs passages audit pais et l'ont prié et requisite de vouloir tant les obliger que de payer le passage de chacun d'eulx offrant en ce cas luy rendre et restituer les sommes cy après dans deux ans d'hui prochainement venant chacun à leur esgard et chacun des dits maris et leurs femmes solidairement un seul pour le tout aux renonciations de droit à ce requises ce qu'y a esté accepté par la dite demoiselle Jeann Mance au moien de quoy ledit Charbonneau et Marie Garnier son épouse se sont obligés comme dit est de payer au terme ci-dessus spécifié la somme de cent soixante quinze livres tournois pour leur passage en cette ville au lieu de Québecq audit pais de la Nouvelle France tant pour eux que pour Anne Charbonneau leur fille. (suit l'indication des sommes de Simon Cardinault, Pierre Goyet et autres...)

Plus les susdits s'obligent comme dessus de payer et sustituer à la dite demoiselle Mance le susdit terme la somme de cent quatre vingt dix sept livres huit sols que ladite demoiselle a payée à leur acquit à Daniel Cherry, hoste demeurant pour avoir en cette ville au logis de la Grace de Dieu pour leur dépens et pour avoir chacun un coffre à mettre leurs hardes, savoir lesdits Charbonneau et sa femme trante une livres douze sols et sis deniers... (suit les détail de ce que chacun devait...) au nom desquelles obligations et de ce qu'ils se sont obligée de payer ladite demoiselle Mance chacun à leur esgard sollidairement un chacun d'eulx seul pour tout le renoncons aux bénéfices de division et de discution de leurs biens dans les dits terme cy dessus les susdites sommes à quoy faulte de payement, ils ont consenty et consentent estre contraints par toutes veoyes dues et raisonnable mesme par emprisonnement de leurs personnes ladite demoiselle Mance s'est volontairement obligée de les faire passer de ceste dite ville au lieu de Quebecq dedans le navire nommé le Sant André et de leur faire fournir leur nourriture pendant ledit passage seullement et les acquitter et payer les acquit lesdites sommes cy dessous au Sieur Jacques Mousnier, marchant demeurant en cette ville avec lequel ils sont demeurés d'accord de payer lesdites sommes pour le dit passage sauf et sans préjudice de ce qu'ils pourront devoir pour le fret de leurs hardes et équipages qui n'est compris lesdites sommes. Tous ce que dessus respectivement lesdites parties ont stipulé et accepté chacune à son esgard promettant l'entretenir garder observer et accomplir sans y contrevenir à peine de tous despens dommage et interest soubz les obligations que dessus renoncons à toutes choses au contraite dont jugés.

Fait et passé à la dite Rochelle maison et résidence dudit Sieur Mousnier, le cinquième jour de juin mil six cens conquante neuf après midny, presene temoins à ce requis. Vincent Moquet et Estienne Rousselot clers demeurans en cette ville tesmoins, les dites parties excepté la dite demoiselle Mance et ledit Roy ont déclaré ne savoir signer interpellés.

Signe : Jeanne Mance; J. Roy; E. Rousselot; A. Moquet; A. Demontreau, notaire

Sources : Journal *La Presse*, 14 janvier 1984
Société de généalogie de Québec

Le 10 octobre 1669 Ensemble une quittance de la Demoiselle Mance aux Desnommés :

Aujourd'hui est Compagne par devant le notaire tabellion de la Terre et Seigneurie de l'isle de Montréal en la nouvelle France et tesmoing sous et demoiselle Jeanne Mance créancièrre desnommée à l'oblignon de leur part.

Laquelle a reconnu et confessé avoir esté entièrement satisfaite des sommes auxquelles d'Olivier Charbonneau, Simon Cardinaux, Pierre Goguet, Jean Roy, Mathurin Thibaudeau, Mathurine Desbordes, veuve de feu Pierre Guilberge, Elie Beaujean habitans en ce lieu, débiteurs ausy y desnommés estaient obligés luy payer pour les causes y mentionnés dont la demoiselle Mance s'est tenue et tient conteste et en quicté les debtors sus nommés et tous autre dont quicta et au surplus consnety que la présente grosse oblignon demeure en l'estude du notaire pour la plus grande seureté des debtors et pour avoir recours quand besoin sera.

Promet, obligeant, renoncant et fact et passé sud Montréal en la Maison de la dite Demoiselle Mance, l'an seize cent soixante neuf. Le dixie jour de novembre avant midy en presence des Sieurs Jean Gervais et Francois Bailly, tesmoings y demeurant et sousigné avec la Demoiselle Jeanne Mance.

Jeanne Mance,
Basset no. ro Notaire

Source : Journal *La Presse*, 14 janvier 1984

Recrutements et préparatifs du voyage

Jeanne Mance et Marguerite Bourgeois sont venues en France faire du recrutement pour peupler la colonie de la Nouvelle-France. Elles ont nolisé le St-André, un bateau pouvant transporter environ 200 passagers. Il y avait des soldats pour défendre la colonie contre les Iroquois, des filles du Roy pour les colons esseulés, quelques sœurs Hospitalières, et des familles complètes. Mon ancêtre, Olivier Charbonneau, sa femme, Marie Garnier, et sa fille Anne, âgée de deux ans faisaient partie du groupe.

Fait exceptionnel, parmi les passagers, dix-huit personnes étaient apparentées à mon ancêtre. En effet, il y avait :

- Olivier Charbonneau, sa femme, Marie Garnier, et sa fille, Anne (2 ans)
- Simon Cardinal, sa femme, Louise Garnier, et leurs deux garçons

- Pierre Goguet, sa femme, Michèle Garnier, et leurs deux filles
- Catherine Avrard (nièce des sœurs Garnier) et son mari, Mathurin Thibodeau, et leurs quatre enfants.
- Françoise Bouet (nièce de Simon Cardinal) et son mari, Jean Roy.

Ces familles n'étaient pas riches. Arrivées le 5 juin 1659 sur le quai de La Rochelle, le départ fut retardé au 2 juillet 1659. Il fallait donc loger ces familles. Jeanne Mance se chargea par contrat ci-joint de les loger à l'auberge « La Grâce de Dieu » et d'assumer les frais de transport.

La traversée

La traversée fut rude, plusieurs tempêtes, des réserves d'eau douce insuffisantes et la négligence de désinfecter le St-André qui avait servi durant 2 ans de navire hôpital aux troupes de la marine. Les épidémies, la maladie emportèrent 18 personnes, les quatre enfants des Thibodeau étaient du nombre.

Le St-André partit du port de La Rochelle le 2 juillet et arriva à Québec le 7 septembre. Les Charbonneau, Cardinal, Thibodeau et Roy entreprirent peu de temps après de se rendre à Montréal où ils seraient arrivés le 29 septembre.

La vie en Nouvelle-France

Olivier Charbonneau avait alors entre 44 et 48 ans, c'est ce qu'il déclara lors des recensements de 1667 et 1681. Sa femme, Marie Garnier, 30 à 32 ans et sa fille, Anne, 2 ans. Les recensements, les contrats notariés et les transactions sont les seuls papiers qui nous renseignent sur sa vie dans la colonie.

- Dès 1660, devant le notaire Basset, il loue une terre d'un certain Charly dit St-Ange.
- Le 15 septembre 1663, devant le notaire Basset, Olivier vend à son beau-frère, Mathurin Thibodeau, son voisin, une terre de 12 arpents que lui avait concédé Sieur de Maisonneuve.
- Selon Maxime Charbonneau, oblat, le 20 décembre 1668, un jugement fut rendu par Charles D'Ailleboust dans lequel il est dit ceci : « On construit en 1665 un moulin à eau sur le fleuve St-Laurent à Pointe aux Trembles, propriété d'Olivier Charbonneau et Pierre Dagenets. (Au départ, on le dit *laboureur à bras* mais les généalogistes le classeront *meunier*)
- Le 16 juillet 1671, devant le notaire Thomas Frérot, il achète une terre de 50 arpents avec maison et dépendance à Boucherville d'un maître chirurgien, Gilbert Guilleman.
- Monseigneur de Laval avait fait construire une maison seigneuriale et plusieurs bâtiments de ferme sur son domaine de l'Isle Jésus, à l'extrémité est de l'île. Il possédait 4 bœufs, des vaches, des poulets, etc. Il devait donc se trouver un

fermier pour s'occuper de son domaine. Le 29 octobre 1675, devant le notaire Thomas Frérot, Olivier Charbonneau et son gendre, Guillaume Labelle, sont engagés comme métayers pour le domaine de Mgr de Laval. Le contrat étant de trois ans, ils seront logés dans la maison du seigneur ce qui pour l'époque devait rendre la vie plus agréable du moins un certain temps.

- Le 15 février 1680, juste avant que Mgr de Laval ne donne sa seigneurie au Séminaire de Québec, il concède trois terres de 3 arpents de largeur par 20 arpents de profondeur à Olivier Charbonneau, Nicolas Bourgeois et André Cyr sur l'île Jésus (Laval).
- Au recensement de 1681, Olivier se dit âgé de 70 ans, possédait 6 arpents en valeur, 4 bêtes à cornes et 1 fusil. Une autre terre de 30 arpents lui avait été concédée le 22 janvier 1676 à la Côte St-François de Longue Pointe que ses fils avaient commencé à mettre en valeur.

Ses enfants

Anne, baptisée à Bratz, France, se marie à l'âge de 14 ans à Guillaume Labelle (père, Jean, et mère, Marie Loue) à St-François de Sales, le 20 novembre 1671. Elle donne naissance à 12 enfants dont 6 garçons qui fondent tous des familles et propagent le nom des Labelle d'Amérique. Elle est décédée le 12 mars 1729.

Joseph, baptisé à Montréal le 16 décembre 1660, se marie à Anne Picard (veuve de Jean Desrochers) le 8 janvier 1688 à Boucherville. Ils eurent onze enfants dont des jumelles. Avant son mariage, Joseph a fait la traite des fourrures pour la Compagnie des Cents Associés. Il se rendit dans l'Ouest canadien ainsi qu'en Arkansas. Il fit partie d'un groupe qui se rendit en Louisiane à la recherche du Chevalier de La Salle qui s'y était perdu. Il est décédé le 25 septembre 1722 à l'âge de 61 ans. C'est de sa lignée dont je descends.

Jean, baptisé à Montréal le 3 novembre 1662. Premier mariage à Boucherville le 15 juillet 1686 à Marie Picard (père, Pierre, et mère Jeanne Cederet). Elle décède le 7 novembre 1687. Il épouse à Pointe aux Trembles, le 11 novembre 1688, Françoise Beauchamp dont il eut quatre enfants, 2 garçons et 2 filles qui se sont tous mariés. Elle décédera le 1^{er} mars 1700 à l'âge de 27 ans des suites de son dernier accouchement. Il épouse en 3^e noces Catherine Chaudillon, qui lui donnera encore 2 fils. Jean exerça comme son père le métier de meunier. Il mourut le 7 janvier 1730 à l'âge de 57 ans.

Elizabeth, baptisée à Montréal le 11 juillet 1664, elle se marie à l'âge de 15 ans à André Sire (Cyr) en décembre 1679 dont elle eut 4 garçons et 2 filles. André Cyr qui était un pionnier de l'île Jésus fut tué par les Iroquois le 22 août 1689. Elizabeth se remaria en juin 1690 à Joseph Barbeau et eut 8 autres enfants.

Michel, le benjamin, fut baptisé à Montréal le 2 octobre 1666. Avant son mariage, il parcourut l'Ouest canadien avec son frère Joseph pour faire la traite des fourrures. Il épousa le 12 novembre 1692, à Boucherville, Marguerite Denoyon (père, Jean et mère,

Marie Chauvin). Ils eurent 14 enfants. C'est de cette lignée, à la cinquième génération, qu'on retrouve Toussaint Charbonneau qui participa à l'expédition Lewis et Clark dans la découverte de l'Ouest américain jusqu'au Pacifique.



Un parc nous indique sa présence à Washington.

Olivier Charbonneau décéda le 20 novembre 1687, les funérailles eurent lieu à la chapelle de la paroisse St-Joseph de Rivière des Prairies. Cette paroisse n'ayant pas encore de cimetière, il fut inhumé dans le cimetière de Pointe aux Trembles. Je n'ai jamais retrouvé l'inventaire de ses biens à son décès.

Notes

- Olivier se maria une première fois avant 1646 à Osanne Lussaud.
- Un deuxième mariage à St-Martin, Ile de Ré, avec Marguerite Roy, veuve de Jean Guimbert, en date du 30 mars 1646 et elle mourut en 1649.
- Enfin, il se maria à Marie Garnier (père, Jean, et mère, Marie Renaudot) à Marans, Aunis, France, le 20 décembre 1654-55.
- Olivier Charbonneau serait né, selon Drouin, en 1606, et selon Tanguay, 1611. Jeune, il aida son père au transport de marchandises sur une barge depuis les canaux de Marans à LaRoche à l'Île de Ré.
- Selon les historiens, les filles Garnier seraient les nièces de Marguerite Bourgeois.
- Anne aurait eu une sœur jumelle du nom de Catherine dont le parrain serait Nicolas Olivier et la marraine, Catherine Bernard. (Chercheur, J.F. Paboul, tome 1, p. 19, ref, DGDQ p, 225)
- Après la mort d'Olivier Charbonneau, sa veuve se remaria à Nicolas Bourgeois dit le *Grand Picard*, veuf de Claire Carpentier. Il était père de 8 enfants.

Ma descendance

LIGNE DIRECTE DES CHARBONNEAU			
	ÉPOUX ET ÉPOUSE	DATE DU MARIAGE	ENDROIT
OLIVIER	MARIE GARNIER	20 DÉCEMBRE 1654 – 1656	MARANS
JOSEPH	MARIE PICARD	8 JANVIER 1688	BOUCHERVILLE
FRANÇOIS	MARIE-SUZANNE ROCHON	6 NOVEMBRE 1719	ST-FRANÇOIS-DE-SALES
OLIVIER, SR.	JOSEPHTE BÉLANGER	14 NOVEMBRE 1757	ST-VINCENT-DE-PAUL
OLIVIER, JR.	CHARLOTTE GRAVEL	8 NOVEMBRE 1784	ST-VINCENT-DE-PAUL
FRANÇOIS-XAVIER	MADELEINE CHARBONNEAU	24 NOVEMBRE 1806	ST-VINCENT-DE-PAUL
FRANÇOIS ¹	1 ^{RE} CLAIRE MOREL	18 AOÛT 1836	SAINTE-ANNE-DES-PLAINES
	2 ^E DOMILTHILDE AUCLAIR	18 FÉVRIER 1855	ST-VINCENT-DE-PAUL
THOMAS	AGNÈS DESJARDINS	19 MAI 1885	ST-JÉRÔME
ALDÉRIC	DORA LÉTOURNEAU	18 DÉCEMBRE 1930	CHICOUTIMI
DORA	JOHN MURPHY	17 SEPTEMBRE 1955	PAROISSE CHRIST-ROI – LÉVIS

Nos ancêtres ont fui leur pays d'origine dans l'espoir d'une vie meilleure. Après 28 ans passés en Nouvelle France, partis pauvres de La Rochelle, ils étaient sûrement devenus plus riches que s'ils étaient demeurés dans les vieux pays.



Aujourd'hui, un joli parc à la pointe de l'Isle Jésus (Laval) nommée *La Berge Olivier-Charbonneau* ainsi qu'un monument nous rappellent son passage en terre de Nouvelle-France.

Sources : Archives de LaRochelle
Archives de Montréal
Société de généalogie de Québec
(dossier Charbonneau)

L'Association des Charbonneau d'Amérique
Les Hebdo-Laval, oct. 1996, C. Lefebvre
La Presse, parution 14 janvier 1984

LA RUE GUENETTE

La rue Guenette conduit de la rue Saint-Georges à la rue Wolfe. Elle a pris son nom des deux frères Joseph et François Guenette.

Les frères Guenette furent au nombre des sept généreux citoyens qui, le 30 juillet 1850, donnèrent absolument pour rien le terrain où s'élève aujourd'hui l'église paroissiale de Notre-Dame de Lévis.

Joseph Guenette, né à Lévis le 12 février 1825, était l'aîné des treize enfants de Joseph Guenette et Marguerite Hallé. Il décéda à Saint-Jean-Baptiste de Québec le 20 septembre 1897. Il laissait plusieurs enfants.

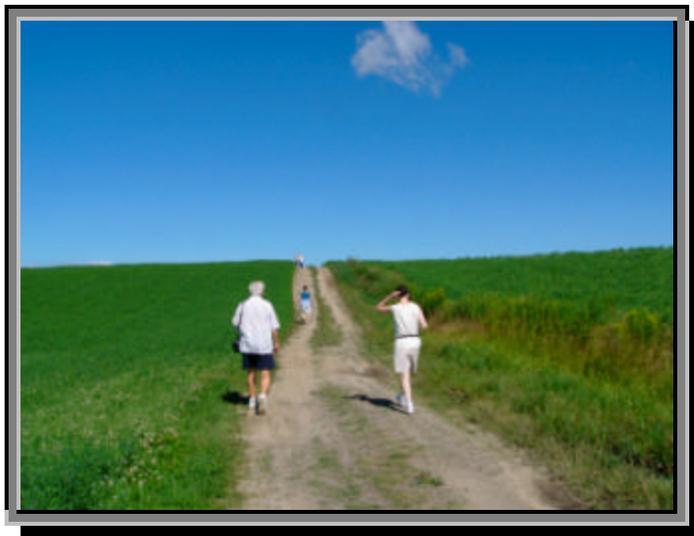
François Guenette, né à Lévis le 29 janvier 1829, épousa Léocadie Côté. Il est décédé à Lévis le 4 avril 1885.

Source : « Les dates lévisiennes », Pierre-Georges Roy

VISITE À SAINT-PIERRE-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

Quatorze membres avaient répondu à l'appel de Marc-Guy Létourneau de visiter l'emplacement de la première église de Saint-Pierre, d'assister à une messe célébrée par Mgr Blanchet, de visiter l'église actuelle et le cimetière.

Et devinez où nous avons mangé le lunch que nous avons apporté? Marc-Guy étant notre guide, ça ne pouvait être ailleurs que dans le cimetière!!!



Chemin à parcourir au milieu d'une terre pour se rendre à l'emplacement de la première église qui était sur la terre de l'ancêtre Blanchet





À la recherche... d'un... local

Au moment de sa fondation en 2001, la Société de généalogie de Lévis est logée à la Bibliothèque Pierre-Georges-Roy. Les rencontres mensuelles se font dans une salle située au sous-sol, laquelle contient une vingtaine de places. Dès ce moment, il faut songer à se trouver un autre local pour pouvoir accueillir nos membres. Nous n'avons pas, non plus, d'espace pour monter un centre de recherche informatisé. Les membres choisiront cette orientation (centre informatisé) plutôt qu'un centre traditionnel de recherche en généalogie.

Quelques mois plus tard, M. Jacques Plante obtient un local à la sacristie de Bienville. Nous savons déjà que c'est temporaire, l'église étant, due à sa faible fréquentation, sur la liste des fermetures. L'espace est suffisant et facile d'accès. Nous avons alors 6 appareils informatiques et 3 rayons de bibliothèque. Nous avons également à notre disposition une salle pour nos rencontres mensuelles. L'atmosphère paisible des lieux est perceptible.

En 2002, Dora C. Murphy est élue au conseil d'administration. Les membres du c.a. lui confie le dossier de recherche d'un local étant donné sa connaissance du milieu. Le loyer à l'église de Bienville est abordable mais survient un problème de chauffage et de déneigement, le loyer triple si bien que Dora doit faire appel à la Ville de Lévis pour obtenir une petite subvention qui nous permettra de passer l'hiver. Les sociétaires qui ont fréquenté le local au cours de cet hiver vous diront comment on y était bien conservé..., congelé... emmitoufflé dans nos vêtements d'hiver..., etc.

En 2003 et 2004, c'est la visite de toutes les écoles, tel un inspecteur d'école d'autrefois, des territoires de Lauzon, Lévis et St-David afin d'obtenir un local (classe) pour installer notre matériel. Finalement on nous offre une classe au 3^{ème} étage du Collège de Lauzon que les membres du c.a. refusent après évaluation du lieu. L'accès y est très difficile.

Dora rencontre alors les gens du Vieux-Lévis. Les locaux disponibles sont trop onéreux, de même qu'à la Gare de Lévis. Quant aux espaces disponibles dans les centres d'achat, les prix sont inabordables.

Les communautés religieuses n'ont pas d'espace ou bien l'espace disponible y est trop petit ou situé dans des endroits difficiles d'accès.

La Ville fait l'effort de nous offrir un local dans l'ancien édifice de l'Hôtel de ville de St-David mais il faudra le partager avec les archives de la ville et céder l'endroit de juin à septembre aux employés municipaux qui en font un atelier de peinture. Refusé... mais alors la pression redouble sur les épaules de Dora.

Dora entend dire qu'à la Maison des Aînés il y aura de l'espace disponible bientôt... mais les budgets accordés par le Ministère sont retardés. Au Patro de Lévis, les budgets accordés par la Ville sont aussi retardés.

Après réflexion et tant qu'à fournir autant d'efforts, aussi bien se mettre à la recherche de l'idéal! Dora oriente toutes ses énergies pour obtenir un local à la Ville de Lévis, avec comme objectif la proximité pour la consultation des livres de recherche.

À la bibliothèque Pierre-Georges-Roy, on lui répond que l'espace est trop restreint pour pouvoir nous accueillir, les employés manquant eux-mêmes d'espace. La situation est la même à la bibliothèque Marguerite-Poiré, à Lauzon.

Il faut à tout prix se trouver un local, même temporaire. M. Jacques Plante obtient un soir par mois au Centre Raymond-Blais pour tenir nos rencontres mensuelles. Dora se tourne vers les fabriques. À Christ-Roi, le coût est trop élevé. À la Fabrique de Lévis qui gère Ste-Jeanne D'Arc, Lévis, Lauzon et Ste-Bernadette, on

suggère l'ancienne garderie au sous-sol de l'église Ste-Bernadette. À la visite des lieux, il est évident que l'endroit est assez grand mais dans un tel état qu'il s'avère impossible de nous y loger

Nous apprenons quelques mois plus tard que l'église de Bienville fermera définitivement ses portes et ce, plus tôt que prévu. La recherche d'un local n'a pas cessé et le temps presse.

Finalement, après plusieurs rencontres avec la Fabrique et pour nous dépanner de façon temporaire, Dora obtient un local situé au 2^{ème} étage du presbytère de Lévis. Le bail est signé pour un an, avec une clause d'un avis de fin de bail d'un mois. La SGL doit toutefois assumer les coûts d'un loyer mensuel, la SGL est également soumise aux heures d'ouverture de bureau du presbytère, i.e. qu'il n'y a pas d'ouverture le soir. Dora rencontre les autorités de la Ville de Lévis pour obtenir le versement de la moitié du loyer. Notre dossier fait mention entre autres que la très grande majorité des sociétés de généalogie sont partenaires avec leur municipalité. Nous obtenons gain de cause.

Dora entreprend donc des démarches auprès de la Ville de Lévis. Après avoir assisté à une réunion de la Ville de Lévis au sujet de sa politique culturelle, où Mme Ouellet est présente, Dora C. Murphy lui demande une entrevue. Cette rencontre a lieu en février, en présence de Mme Verret qui gère le dossier. Dora plaide notre cause durant près d'une heure et demie. Mme Verret suggère d'y ajouter un peu de « politique ». Pauline Dumont, présidente du c.a. de la SGL, et Dora C. Murphy, secrétaire, obtiennent une rencontre avec l'échevin responsable du dossier de la culture, M. Jean-Luc Daigle. Entre temps, une demande est faite pour rencontrer Mme Danielle Roy-Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis.

Au printemps 2006, après rencontres, discussions, présentation de notre dossier, Mme Verret confirme à Dora C. Murphy qu'un local au Centre Raymond-Blais nous est alloué. Le centre de recherche de la SGL est situé alors à proximité (la valeur d'un corridor et d'une porte) de la bibliothèque St-David. Lors de la rencontre avec Mme Marinelli, Dora et Pauline Dumont insistent pour obtenir une subvention, la SGL ayant prouvé depuis sa fondation le sérieux de ses démarches. Elles demandent également à Madame la mairesse d'user de son influence pour le transfert des livres de recherche de la bibliothèque Pierre-Georges-Roy à la bibliothèque St-David.

Tout au long de ces trois années de recherche, de négociation, de lobbying, il a fallu beaucoup de ténacité et de persévérance pour enfin obtenir un local dont Dora C. Murphy peut être très fière.

Les membres du conseil d'administration de la Société de généalogie ont soutenu Dora C. Murphy dans toutes ses démarches pour obtenir un local adéquat pour y loger le centre de recherche informatisé ainsi que les volumes de référence que la SGL possède. Nous tenons déjà depuis quelques mois nos rencontres au Centre Raymond-Blais.

À partir du moment où nous recevons la confirmation du local au Centre Raymond-Blais, Jeanne Paquet se met à l'œuvre pour emballer. Elle coordonne le tout. La date du déménagement est finalement fixée au mardi 16 mai 2006. Un appel aux bénévoles est fait lors de la dernière rencontre mensuelle en mai pour aider à ce déménagement. Leur aide fut grandement appréciée. La Ville de Lévis nous fournira deux étudiants déménageurs et un camion.

Nous quittons à regret notre local du presbytère de la paroisse Notre-Dame de Lévis, le 16 mai 2006. L'accueil chaleureux des membres du personnel du presbytère, les rencontres fortuites de corridors nous manqueront. Et mardi, le 23 mai 2006, nous sommes prêts à recevoir nos membres.

Il y a l'histoire de la recherche d'un local, mais aussi... l'histoire du déménagement, et plus d'un!

Nicole Dumas



VOYAGE À MONTRÉAL, LE 6 JUIN 2006, AUX ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC ET À LA GRANDE BIBLIOTHÈQUE

Photo : Archives nationales du Québec

Le matin du 6 juin 2006, à 7h30, trente-quatre membres de la Société de généalogie de Lévis, montaient à bord de l'autobus pour se rendre à Montréal aux Archives Nationales du Québec et à la Grande Bibliothèque.



Nous avons d'abord été reçus aux Archives nationales du Québec pour une visite guidée d'une heure et demie. Nous avons appris son histoire et son fonctionnement. Nous avons apprécié cette visite et plusieurs se promettent d'y retourner pour faire des recherches.

À midi, nous nous sommes rendus à l'atrium qui avait été mis à notre disposition pour le lunch qui avait été commandé auprès d'un traiteur de Montréal. À 13h30, nous partions pour la Grande Bibliothèque pour une autre visite guidée d'une heure et demie



Hall d'entrée de la Grande Bibliothèque

À 15h30, chacun était libre de continuer la visite. À 16h30, nous montions à bord de l'autobus pour le retour. Nous nous sommes arrêtés pour souper au restaurant St-Hubert à Drummondville et nous sommes arrivés à Lévis à 21h., fatigués mais

heureux de cette belle journée.

L'AVENUE MONT-MARIE

Le 16 septembre 1888 la fabrique de Notre-Dame de Lévis décidait de pratiquer une avenue à partir du cimetière Mont-Marie jusqu'à l'église paroissiale afin d'éviter le grand détour de la rue Saint-Georges.

Le 4 novembre 1888, le curé Gauvreau suggérait à ses paroissiens d'appeler la nouvelle rue qui conduisait au cimetière Mont-Marie, l'avenue Mont-Marie plutôt que la « rue du Cimetière ».

C'est le 19 novembre 1888 que le premier convoi funèbre passa par l'avenue Mont-Marie pour se rendre au cimetière. C'est une enfant de cinq ans, Marie-Adrienne Barras, qui eut cet honneur peu convoité.

Source : « Les dates lévisiennes », Pierre-Georges Roy

LE PREMIER LIVRE DES PLANTES DU CANADA

Pauline Dumont

Les enfants des bois du Canada au jardin du roi à Paris en 1635

Au 17^e siècle on soignait avec des plantes et on en faisait des médicaments (botanique médicale). L'asaron sert aussi bien à ceux qui ont le ventre enflé par des excès d'humeurs qu'à ceux qui ont une humeur froide sur le nerf sciatique, causant une douleur insupportable. C'est le médicament idéal pour évacuer les urines et clarifier les humeurs. Deux cuillérées du suc de cette plante, macéré dans du vin blanc, donnent de bons résultats. Ils purgent d'ailleurs par le haut et par le bas de l'une et l'autre bile. Une telle médication finit même par éclaircir la vue, surtout si l'on en distille un peu dans l'œil pour le faire pleurer.

Le centaurium guérit le dérèglement des viscères, libère des occlusions intestinales. Celui qui vient du Nouveau Monde fait sortir la bile des intestins et s'avère très bon contre la grippe.

Certaines plantes ont des utilités d'ordre esthétique ou hygiénique. La valériane donne une haleine rafraîchissante; l'angélique accentue la transpiration; le cerfeuil rehausse le goût des légumes. D'autres servent de parfum pour les personnes, le linge et l'eau de lessive.

Peiresc fut un des grands savants et collectionneurs de son époque. Il a entretenu une correspondance considérable, de l'ordre de 4 000 lettres avec les plus grands savants. Il avait été l'élève de Galilée à Padoue en 1600. Lors d'un voyage à Paris il entre en contact avec quelques curiosités de la Nouvelle-France.



Il rencontra Pierre du Gua de Mons les 26 novembre 1605 et 13 mars 1606. Il décrivit alors de façon détaillée les animaux inconnus ramenés par de Mons : un élan, des écrevisses et un corps de colibri. De juin 1610 à août 1639, il continua de s'intéresser aux plantes du Canada. Sa correspondance contient des informations précieuses sur la date d'arrivée en France de plantes du Canada. Le 21 mai 1626, il écrit : « J'ay mangé des fraises du Canada et les ay trouvées excellentes, et, me semble plus aromatique que les communes, voire quasi musquées. Trois mois plus tard, il se prononce sur les courges du Canada qui étaient bien plaisantes à voir avec tant de diverses formes. Et, en 1628, il signale son appréciation favorable de la vigne du Canada dont il pourra faire profiter un de ses amis quelques années plus tard.

Marin Mersenne a fait partie de l'ordre religieux des Minimes, fondé au XV^e siècle, et qui connut une expansion rapide, comptant 112 couvents en 1623. Avec lui naît la science. Il élaborait une théorie mathématique de la science. Il anticipa même la découverte de l'avion, du télégraphe et du sous-marin.



Il vit dans le même couvent qui, de 1588 à 1632 a abrité Jacques Hébert, le frère aîné de Louis Hébert. Ce couvent a reçu un autre personnage qui connaît bien la Nouvelle-France : Eustache Boullé. Ce beau-frère de Samuel de Champlain, qui avait vécu à Québec pratiquement sans interruption de 1618 à 1629, fut affecté au couvent de Paris en 1631. Ainsi Marin Mersenne constitue un maillon important réunissant la France et la Nouvelle-France ainsi que les spécialistes des plantes, Louis Hébert et Jacques-Philippe Cornuty.

Du Gua de Mons s'est beaucoup préoccupé des plantes en particulier des plantes nourricières.

Qui a pu fournir à la France ces plantes que J.-P. Cornuty a décrites et illustrées dans son ouvrage de 1635? Les chercheurs ont quasi unanimement proposé le nom de Louis Hébert, le premier agriculteur et premier apothicaire canadien. Depuis le tout début de sa présence en Nouvelle-France, il s'est préoccupé de plantes, d'arbres, de jardinage et d'agriculture. Lescarbot présente Louis Hébert comme un

« maître apothicaire très capable en son art ». On releva également la diversité des espèces que Hébert cultivait dans son jardin sur les hauteurs de Québec, en particulier les herbes comme choux, raves, laitues, pourpier, oseille, persil; toutes herbes utiles à l'alimentation et à la fabrication de médicaments.

La maîtrise d'une compétence scientifique similaire s'impose comme une condition essentielle à ce maillage. Il était impossible d'identifier des plantes sauvages nouvelles, et pourtant dignes d'intérêt sans des connaissances scientifiques approfondies des plantes. En Nouvelle-France, Louis Hébert, par sa formation d'apothicaire et son expérience, ressort comme le seul personnage à posséder les compétences requises pour identifier des variétés nouvelles d'une espèce.

Pour devenir apothicaire, Louis Hébert a étudié les plantes et la pharmacopée. Depuis la fin du XVe siècle, le métier est très réglementé. La formation comptant quatre années d'étude : deux ans philiatres, deux autres années pour devenir bachelier et enfin les examens de licence. Elle comprenait deux heures de cours par semaine pendant une année à la faculté de médecine et il fallait servir pendant six ans dans les officines avant d'aspirer à la maîtrise. Enfin deux examens dont un sur les herbes, sanctionnaient cet apprentissage. Son père, Nicolas, était aussi apothicaire. Dans les actes notariés qui racontent ses tentatives d'installation à Paris, il se décrit comme marchand apothicaire et épicier bourgeois de Paris. Au moment de son engagement pour la Nouvelle-France, en 1606, il se définit comme « maître apothicaire espicier bourgeois de Paris ».

Il existe des preuves de plusieurs voyages qu'il a fait à Paris après son installation en Nouvelle-France.

La Rue Du Bout-du-Monde



Le réseau parisien des apothicaires et des jardiniers remonte au XVI^e siècle. Il inclut Nicolas Hébert, le père de Louis. C'est là qu'on trouve les jardiniers et arboristes du roi.

Cornuty a décrit et illustré les plantes du Canada jusque là inconnues, a apporté une contribution importante et novatrice à la connaissance de la nature, dans les deux mondes. Avec Louis Hébert et Vespasien Robin, Cornuty a légué aux générations suivantes un patrimoine d'une richesse exceptionnelle.

Théorie des humeurs

Cette botanique médicale est toute empreinte de la théorie des humeurs, qui fonde les savoirs anciens de la médecine. Elle repose sur une conception de la santé par l'équilibre du corps. Selon cette doctrine énoncée par Hippocrate, il y a quatre humeurs, comme il y a quatre éléments :

- le sang, qui se forme dans le foie; chaud et humide, il correspond à l'air;
- la bile, aussi produite par le foie, est chaude et sèche et correspond au feu;
- la pituite, qui émane du cerveau et des fosses nasales, est froide et humide et répond à l'eau;
- l'atrabile vient de la rate et est froide et sèche. Elle répond à la terre.

Source : « **Le premier livre de plantes du Canada** », Jacques Mathieu avec la collaboration d'André Daviault, Les Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy, 1998

DONS REÇUS DEPUIS MAI 2006

La Société de généalogie de Lévis remercie sincèrement les organismes, maisons d'affaires et particuliers pour leur aide financière :

Bell Canada : Nous avons obtenu un don de 2500,00 \$ de Bell Canada par l'entremise de la mairesse de Lévis, Madame Danielle Roy-Marinelli.

Corporation d'aide financière aux organismes de Lévis (CAFOL) : 1 156,82 \$ pour l'achat d'un ordinateur.

Madame Carole Théberge, députée-ministre de Lévis : un don de 500,00 \$.

Ville de Lévis : un don de 150,00 \$ pour souligner notre 5^e anniversaire de fondation.

Ultramar : un don de 50,00 \$.